

# NOTATION 2008

## Réagissons collectivement, boycottons l'entretien

### L'ÉVALUATION, C'EST L'ARBITRAIRE !

L'actuel système de notation est en place depuis 4 ans. Malgré les protestations des agents, les incohérences et injustices dénoncées par les représentants des personnels lors des CAP locales et des commissions nationales d'évocation, ce système demeure toujours aussi injuste et arbitraire.

**Pire, le décret 2007-1365 du 17 septembre 2007 ouvre la voie à une modification en profondeur de la procédure de notation, en instaurant un entretien professionnel et en supprimant la note chiffrée.**

**Pour les responsables politiques et technocratiques, l'ancien système de notation est « trop égalitaire » et offre trop de possibilité de comparaisons entre les agents, favorisant ainsi les velléités de rotation de note mais aussi les appels devant les CAP compétentes !!**

Pour le SNUI, les agents ne doivent pas se laisser abuser par les signes individuels de reconnaissance et les récompenses attribués à une minorité qui aurait soit disant à elle seule consenti les efforts nécessaires au fonctionnement de la DGI !

D'une année sur l'autre avec le système, tout peut devenir prétexte pour justifier le mépris.

Face aux incohérences et aux injustices de l'actuel système de notation évaluation, face au péril encore plus grave que représente la mise en place de l'entretien professionnel, **le boycott de l'entretien d'évaluation doit, plus que jamais, s'imposer comme la seule alternative possible à la politique de l'arbitraire.**

### AGIR EN 2008 ET PRÉVENIR POUR 2009 !

Dès à présent et jusqu'à la mi-mars, le bal des entretiens individuels de notation va s'ouvrir. Dans un contexte DGI en proie aux interrogations face aux réformes et au ras-le-bol, face aux pertes de pouvoir d'achat, dans un climat social fortement marqué par les attaques menées par le Président de la République contre les fonctionnaires, les agents sont invités à aller au confessionnal managérial.

**RAPPEL : le décret de 2002 ne rend pas obligatoire la participation des agents à l'entretien d'évaluation.**

Dans le système actuel de l'évaluation notation, il est clair que l'entretien a pour objectif, au delà des récompenses octroyées avec parcimonie à quelques agents, d'accentuer la pression sur les objectifs et sur la nécessité d'être docile et pragmatique pour faire réussir les réformes de la DGI.

Comme l'année dernière, la Direction générale a confirmé sa doctrine, de ne pas améliorer les appréciations générales si aucune évolution positive de la note n'est envisagée.

**L'entretien est donc, une vaste mascarade dans la mesure où le notateur est contraint dès le départ par le nombre de récompenses (les 0.02 et 0.06) dont il dispose.**

Si, en 2009, la notation chiffrée disparaît, le compte rendu d'évaluation sera alors le seul point de repère non pas pour l'agent, mais pour l'administration. Le SNUI dénonce dès à présent un système qui ôtera toute lisibilité et visibilité aux agents et qui donnera encore plus les pleins pouvoirs aux notateurs, réduisant ainsi les possibilités de recours devant les CAP Locales.

**Plus que jamais, le SNUI appelle les agents :**

- à exiger des réunions de service permettant de discuter des conditions de travail, des charges, des qualifications et des moyens alloués pour faire face aux missions et donc des besoins (renfort, formation, etc...),
- à se réunir par service pour décider collectivement de boycotter l'entretien d'évaluation,
- à formaliser par diverses actions leur refus d'adhérer à tout système de récompense/sanction,
- à réaffirmer leur attachement aux instances paritaires de défense individuelle.